

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le mardi 9 mars 2021

LUTTE CONTRE LA COVID-19 DÉPLOIEMENT DES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE DÉPISTAGE À PIERRELATTE LES 12 ET 13 MARS.

Alors que le département est actuellement fortement impacté par la circulation du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la préfecture de la Drôme mandatent une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid. Les médiateurs interviendront en complémentarité des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages et les actions de prévention, le vendredi 12 et samedi 13 mars à Pierrelatte. L'objectif est de freiner le plus rapidement possible la propagation du virus.

Dans le contexte sanitaire local -forte circulation du virus dans le département et taux d'incidence élevé dans la commune- ; et dans le cadre de la stratégie nationale « Tester- Alerter- Protéger », l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la Préfecture de la Drôme, mobilise les [médiateurs de lutte anti-Covid](#).

Ils interviendront pour effectuer des **dépistages, sensibiliser les habitants en délivrant les messages de prévention** (*que faire si on est positif au Covid ? Que faire si on est contact à risque ? combien de temps dure l'isolement, comment être accompagné ?*) **et pour identifier des personnes contacts**, en questionnant les personnes dont le test serait positif.

Le vendredi 12 mars et samedi 13 mars à Pierrelatte

> Salle des fêtes - de 8h30 à 17h.

L'équipe de médiateurs mobilisée dans cette mission est composée de membres de la Croix Rouge.

Le dépistage se fait sur la base du volontariat, il est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Il s'agit de tests réalisés par prélèvements naso-pharyngés. Un criblage des tests pourra permettre de détecter la présence ou non de variants.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture de la Drôme invitent le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage : tester les personnes, en particulier, celles asymptomatiques permet de casser au plus vite les chaînes de contamination.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la Drôme : 06 77 18 96 78 - pref-communication@drome.gouv.fr